



# A

# SSISTANCE AUX PERSONNES POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSOCIATIONS

**Parce que vous méritez  
le meilleur de l'assistance...**



**... votre contrat  
SMACL Assurances  
vous permet de bénéficier  
de SMACL Assistance.**

*Petit souci ou gros problème, votre collectivité  
ou votre association doit pouvoir compter  
sur un vrai professionnel.*

*Vous appelez simplement SMACL Assistance,  
que ce soit en France ou à l'étranger,  
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.*

# UNE ASSISTANCE AUX PERSONNES

- Dès lors que la garantie est souscrite, toute personne assurée au titre du contrat bénéficie de l'assistance, ainsi que tout participant aux activités organisées par la collectivité, l'association ou l'établissement.
- En cas de maladie ou d'accident corporel, SMACL Assistance organise le rapatriement du bénéficiaire à son domicile ou à l'hôpital le plus proche.
- > **En cas de décès d'un proche**, SMACL Assistance se charge du retour anticipé du bénéficiaire jusqu'au lieu des obsèques.
- > **En cas d'hospitalisation sur place** loin de la famille du bénéficiaire pendant plus de 7 jours, SMACL Assistance prend en charge le transport aller-retour d'un proche pour se rendre à son chevet.
- > **En cas d'événement affectant gravement un groupe en déplacement**, SMACL Assistance envoie un accompagnateur de remplacement mandaté par l'organisateur.
- > **En cas de maladie ou d'accident corporel**, SMACL Assistance avance les frais médicaux et d'hospitalisation engagés en France ou à l'étranger, en complément des prestations dues par les organismes sociaux, et selon les plafonds fixés aux conventions SMACL Assistance.
- > **En cas d'accident survenant sur le domaine skiable**, SMACL Assistance prend en charge les frais de secours du lieu de l'accident jusqu'à une structure médicale adaptée lorsque ces frais sont liés à la pratique du ski alpin ou de fond.
- L'assistance médicale s'exerce dans tous les pays du monde (selon le contexte géopolitique propre à chaque pays), avec des prestations de haut niveau. Elle s'appuie notamment sur un réseau de 7661 établissements de soins labellisés, répartis sur les 5 continents.



# ASSISTANCE MODE D'EMPLOI

- en France :  **N°Vert 0 800 02 11 11**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- depuis l'étranger : + 33 5 49 34 83 38
- munissez-vous du numéro de sociétaire de votre collectivité ou association
- SMACL Assistance vous guide pour la mise en oeuvre des prestations d'assistance suivant votre situation

## **SMACL Assurances**

141 avenue Salvador-Allende  
79031 NIORT CEDEX 9  
Tél : + 33 (0)5 49 32 56 56  
Fax : + 33 (0)5 49 73 47 20

**[www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)**

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise à conseil de surveillance et directory régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605